



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 26 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les services de l'État (Préfecture, Direction départementale de la protection des populations, Agence régionale de santé, Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt), le groupement de défense contre les maladies des animaux (GDMA) et sa section apicole, la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) ainsi que le service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime se sont réunis le 23 octobre 2018 afin de définir la stratégie de la lutte contre le frelon asiatique en Seine-Maritime.

Il y a été décidé que :

- Toute découverte d'un nid de frelons asiatiques devra être signalée à une plate-forme unique veillée par le GDMA et la FREDON. Cette plate-forme réalisera un diagnostic à partir des éléments transmis. Les demandes seront orientées vers des professionnels agréés et formés, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement; La plate-forme unique FREDON-GDMA sera activée dans les prochaines semaines.
- Un recensement des professionnels par secteurs géographiques ainsi que des tarifs pratiqués sera réalisé. Cette liste sera disponible via la plate-forme FREDON-GDMA;
- Un protocole sera signé entre l'ensemble des organismes précités pour formaliser l'ensemble de ces actions et cadrer ainsi, le dispositif de lutte contre les frelons asiatiques;
- Un comité de suivi sera également institué afin d'évaluer régulièrement le dispositif. Les collectivités territoriales souhaitant participer à la lutte contre cet organisme nuisible pourront y être associées;
- Enfin, une circulaire aux maires sera diffusée dans les tous prochains jours, afin de préciser les démarches à suivre en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques chez les particuliers ou dans les espaces publics.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 _ 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr